

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL74

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure

ARTICLE 32

À l'alinéa 10, après le mot :

« nationale »,

insérer le mot :

« de sécurité des systèmes d'information ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.